

# Jeune docteur un cadre de haut niveau

L'Ecole doctorale est une structure fonctionnelle de formation non seulement scientifique mais aussi professionnelle. C'est une véritable école qui assure une formation intégrée du DEA, première étape dans le cursus doctoral, à la thèse, avec finalité professionnelle. Des bourses peuvent être attribuées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et le Conseil régional Poitou-Charentes. *«Un tiers seulement des docteurs entreront dans la recherche académique, explique André Naudon, le créateur de l'Ecole doctorale des sciences pour l'ingénieur de Poitiers (SPI). Les responsables doivent donc se préoccuper des deux tiers restants, de ceux qui devront trouver un emploi en entreprise. La récente charte de thèse trouve ici tout son intérêt.»*

Ce rôle renforcé de préparation à l'insertion des jeunes docteurs est celui de l'Ecole doctorale dans son ensemble. S'il est vrai qu'il faut continuer à faire de la recherche et des thèses de qualité (pour la compétition internationale et la survie des laboratoires), cela ne suffit plus. Il apparaît dorénavant indispensable d'effectuer un meilleur suivi des étudiants et de leur assurer une bonne préparation à l'insertion. *«C'est ainsi que l'on pourra faire ce que j'appellerai du "marketing" de la formation par la recherche, du "marketing" du jeune docteur et des Ecoles doctorales. Les*

*Doctoriales ont ici un grand rôle à jouer. C'est en effet à ce moment en particulier que les doctorants peuvent rencontrer des professionnels et inversement»,* insiste André Naudon. Il est donc primordial de sensibiliser un futur docteur à la recherche d'activité professionnelle. Celui-ci doit apprendre à valoriser son titre. Contrairement à un ingénieur, un jeune docteur a une expérience professionnelle de trois ans au moins. En réalisant un projet long, il s'est forgé une personnalité. C'est un cadre de haut niveau.

## SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

L'Ecole doctorale SPI de Poitiers, dirigée par Claude Templier, regroupe les sciences physiques, mécaniques, mathématiques et informatiques (les sciences chimiques étant depuis cette année regroupées avec les sciences du vivant et la géologie). Elle est constituée de 8 DEA et plus de 80 thèses y sont soutenues chaque année. L'objectif est d'initier les étudiants à la recherche dans les meilleures conditions possibles (accueil dans des laboratoires reconnus et encadrement de qualité en particulier), dans des domaines allant des mathématiques pures à des disciplines plus en relation avec le monde de l'entreprise, que sont les sciences pour l'ingénieur. Une aide concrète est apportée à cha-



**Sylvie Hanote vient de soutenir sa thèse en linguistique anglaise dans le cadre de l'Ecole doctorale des sciences de l'homme et de la société.** *«La création de la MSHs (conjointe à celle de l'Ecole doctorale) a permis une nette amélioration de nos conditions de travail, devenues moins solitaires, dit-elle. Les programmes de recherche ont été dynamisés et, surtout, des projets transversaux sont apparus. Ce type de travail est très intéressant pour l'évolution des sciences de l'homme, qui, à mon sens, ont toujours dû se battre pour obtenir une légitimité dans la recherche scientifique.»*

Sylvie Hanote souhaite devenir maître de conférences, mais sa participation aux Doctoriales et au stage d'ateliers techniques de recherche d'emploi (dirigé par François Baty-Sorel) lui a permis de réfléchir aux possibilités d'emploi d'un jeune docteur : *«J'avoue que mon domaine de recherche n'intéresse pas particulièrement l'entreprise (malgré des possibilités dans l'interprétariat). Néanmoins, certains thèmes de recherche en sciences de l'homme et de la société pourraient être plus adaptables à l'entreprise.»*



Elise Bouvier est étudiante en troisième année de thèse en droit pénal et vice-présidente de Thesa-Nostra, l'association des doctorants en droit de Poitiers. Sous la direction du professeur Couvrat et dans le cadre de l'Ecole doctorale des sciences juridiques, elle travaille sur l'interdiction professionnelle en droit pénal. Sans bourse, Elise a pourtant choisi de s'orienter vers une thèse de doctorat. « Deux jours par semaine, je suis assistante de justice auprès des magistrats, dit-elle, et je suis aussi enseignante de travaux dirigés de droit pénal en deuxième année de DEUG à Poitiers. » Après la thèse, les débouchés ne se limitent pas à l'Université. Etre docteur en droit donne une équivalence pour entrer au Centre de formation des avocats et permet d'être admis sur titre à l'Ecole de la magistrature. « Un docteur en droit a aussi sa place dans l'entreprise. L'important est de savoir valoriser son titre. Il faut analyser sa thèse comme un projet personnel et professionnel et savoir la dépasser. Déjà, écrire une thèse en droit c'est faire beaucoup de recherches bibliographiques et aller au-delà. La jurisprudence est essentielle aussi. A partir de cette synthèse, nous devons émettre notre propre opinion, démontrer que notre idée est bonne », ajoute-t-elle. Elise Bouvier affirme qu'être à l'Ecole doctorale des sciences juridiques de l'Université de Poitiers constitue une référence.

que étudiant par la signature de la charte de thèse ainsi que par une formation entreprise et emploi. Son but est de favoriser l'insertion professionnelle, politique volontariste dont l'efficacité a été clairement démontrée ces deux dernières années.

## INGÉNIERIE CHIMIQUE, BIOLOGIQUE ET GÉOLOGIQUE

L'Ecole doctorale ingénierie chimique, biologique et géologique (ICBG) est marquée par sa pluridisciplinarité. Elle propose une formation à la recherche dans des domaines de l'évaluation et de la gestion des ressources eaux, sol et sous-sol, de la production d'énergie par catalyse et électrocatalyse, de la dépollution, de la synthèse et des effets des molécules médicamenteuses, et des communications cellulaires. La cohérence scientifique entre ces différentes formations doctorales est renforcée par le développement d'actions d'interface ainsi que par la création d'un comité de liaison avec l'Ecole doctorale des SPI. « Pour bien former les

docteurs, notre objectif est de leur donner une plus grande ouverture d'esprit, non seulement vers le monde professionnel, mais aussi au sein même de leur formation, explique Michel Guisnet, directeur de l'Ecole doctorale ICBG. Par exemple, au niveau du DEA, voire du doctorat, les étudiants devront obligatoirement suivre une unité de valeur dans une discipline différente de la leur. » Les prochaines années devraient aussi voir le développement des thèses à label européen (au moins trois mois de stage dans un pays de l'Union européenne, rédaction et soutenance dans une langue étrangère) ou en co-tutelle, et les thèses soutenues dans le cadre de conventions CIFRE porteront le label « entreprise ». Pour mener à bien sa politique d'insertion professionnelle, comme l'ED-SPI, l'ED-ICBG s'appuie très largement sur une structure créée en 1994, l'IFEP : interface faculté-entreprises de l'Université de Poitiers. Dans ce cadre, les étudiants doivent suivre deux modules, l'un sur la connaissance de l'entreprise (en partenariat avec l'IAE de Poitiers), l'autre sur la communication scientifique en anglais.

## SCIENCES JURIDIQUES

L'Ecole doctorale des sciences juridiques de l'Université de Poitiers a été créée il y a huit ans. « A mon sens, la plus grande spécificité de cette Ecole doctorale touche à son caractère mono-disciplinaire, puisqu'elle s'intéresse exclusivement au droit », explique son directeur, François Hervouet, professeur de droit. Elle regroupe tous les doctorants en droit et les étudiants inscrit en DEA (droit privé, droit public, droit pénal, droit rural, droit de la propriété intellectuelle et histoire du droit) mais aussi, et c'est là une originalité, ceux inscrits dans les huit DESS que propose la faculté de droit. Tous les enseignants-chercheurs (soit 85 personnes) sont aussi intégrés à cette école doctorale grâce à leurs activités de recherche. L'école doctorale accueille près de 400 étudiants et une vingtaine de thèses y sont soutenues chaque année.

## SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

Transversale, l'Ecole doctorale des sciences de l'homme et de la société, dirigée par Marie-Luce Demonet, regroupe 11 formations issues des UFR de sciences humaines et art, lettres et langues, sciences économiques, sciences du sport et de l'IAE, ainsi que 11 équipes d'accueil. Ses principaux objectifs sont bien sûr de former à la recherche et d'aider à l'insertion professionnelle des futurs docteurs, mais aussi de promouvoir les formations doctorales. Pour cela, les étudiants rencontrent régulièrement des responsables économiques régionaux et des responsables des affaires culturelles. L'Ecole prépare aux métiers de l'enseignement et de la recherche en sciences humaines et sociales, et aux métiers de la conception, valorisation et diffusion des outils d'aide à la recherche (produits culturels, électroniques ou économiques). ■